Colinéo Association pour la Protection et l'Education à l'Environnement

Régie par la loi de 1901 J.O 21-08-1973
Agréée « protection de l'environnement » (cadre départemental - art. L 141-1 du Code de l'Environnement)
Agréée au titre :
de la Jeunesse et de l'Education Populaire
de l'Education Nationale

Consultation publique relatif au projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Grand tétras).

Avis défavorable

Le Grand Tétras traverse une crise d'extinction avec l'effondrement de ses effectifs en Europe du sud, isolant les derniers noyaux de population et dégradant la variabilité génétique de l'espèce. Aujourd'hui concentrés à 90% dans les Pyrénées, les effectifs français de Grand Tétras (4500 individus restant) subissent directement le dérangement en montagne (auquel ils sont très sensibles), la déforestation et la perte d'habitat ainsi que les collisions.
Dans ce contexte, le projet d'Arrêté visant à étendre sa protection stricte à l'ensemble du territoire français et à en prohiber la chasse est indispensable et urgent.

Association agréée Protection de l'Environnement Colinéo

Pour Colinéo :
Marseille, le 22 juillet 2026
La Présidente, Monique BERCET

Correspondance à adresser à COLINEO:
1, chemin des grives - 13013 Marseille
Tel : 04 91 60 84 07 / Email : colineo.assenemce@gmail.com
Site internet : http://www.colineo.fr